

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, devant le conseil régional du Languedoc-Roussillon à Montpellier le lundi 24 juin 1985, sur l'élargissement de la CEE et ses conséquences pour l'économie régionale.

Monsieur le président,

- Mesdames et messieurs,

- Vous m'avez invité il y a un an. Oui, depuis un an je savais que je viendrais un jour, le plus tôt possible, dans le Languedoc-Roussillon.

- Vous êtes exactement à mi-parcours de mes visites en France pendant la durée de mon septennat, puisque vous serez la onzième région sur 22. ce n'est pas un ordre de préférence. Vous auriez le droit de vous en plaindre. C'est simplement l'opportunité, le désir de me rendre au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, d'approcher peu à peu toutes les disponibilités françaises. Mais j'attendais avec un intérêt personnel particulier cette rencontre. Je savais que là étaient accumulées les difficultés de toutes sortes : pas la peine de lire beaucoup d'ouvrages pour savoir que la crise industrielle et la crise agricole, sans parler du reste vous avaient à la fois assailli, et qu'il convenait de savoir si cette région plus frappée que d'autres allait s'abandonner ou bien reprendre pied.

- Lorsque j'ai accepté votre invitation monsieur le président Capdeville, je ne savais pas ce qu'il en serait. Je constate cependant aujourd'hui, alors qu'on annonçait un certain nombre de difficultés d'approche ou de dialogue, que partout j'ai trouvé, depuis la première heure ce matin jusqu'à maintenant - et ce sera j'imagine à peu près semblable demain - partout j'ai trouvé des femmes, des hommes au regard ouvert et qui acceptaient de tendre la main, donc d'engager une conversation qui peut être rude, qui peut être douce, peu importe mais conversation dialogue, échange.

- C'est la France telle que je la souhaite et j'ai pu constater que dans ce Languedoc-Roussillon il y avait, plus qu'en beaucoup d'autres endroits, une volonté de vivre dans le progrès, dans l'harmonie. Nous allons en parler.\

Vous avez, monsieur le président abordé votre conclusion en rappelant une histoire lointaine mais fort importante qui a marqué le cours des siècles. C'est vrai c'était la Narbonnaise et de quel rayonnement ! Vous l'avez décrit en quelques mots heureux. C'était vraiment une terre d'expansion et de communication. La géographie le voulait. Les montagnes ici, la terre là et tout naturellement le lieu de passage qui se trouvait parmi vous. Mais le voyageur s'arrêtait. Le voyageur s'arrêtait parce que l'on produisait, parce que l'on y échangeait, parce que le pays était beau, parce que lui-même pouvait s'y implanter, y réussir comme aujourd'hui. Il est vrai que l'histoire est passée par là. C'étaient les légions romaines qui suivaient la route naturelle de l'Italie à l'Espagne dès l'antique voie d'Héraklès, celle qui a conduit le héros grec sur la route des Hespérides. Les marchands, constatons-le, avaient précédé les armées.

- Ce n'est pas qu'une terre de passage, c'est une terre où les hommes se sont accrochés au sol où ils ont fondé une civilisation, où ils ont exprimé une culture. Il y a un moment, j'étais à la mairie de Montpellier et nous évoquions le millénaire de cette ville. Le maire dans son discours parlait en même temps de tout ce qui avait été accompli. Première ville, je crois, à disposer

d'une faculté de médecine dont la réputation a continué de s'épanouir jusqu'à nous. Là-bas, derrière les étangs avec des bons ports protégés : Narbonne, Agde, Lattes, Nîmes, Arles combien d'autres endroits.

- Oui, vous aviez raison monsieur le président d'évoquer la voie domitienne. Par elles ont circulé non seulement les courriers, les négociants, les marchands mais aussi les idées. C'est un pays où les idées ont été riches et porteuses d'avenir. Et cette empreinte est profonde. Le Moyen-Age n'a pas délaissé l'héritage. Vous avez aussi rappelé tout à l'heure le rôle du droit romain qui était la première matière enseignée à l'École de droit de Montpellier dès la seconde moitié du XII^{ème} siècle. Bref, de cette Narbonnaise d'où est sorti le peuple du Languedoc, que de perspectives ouvertes qui nous ont conduit jusqu'au siècle où nous sommes.

- Et pourtant, mesdames et messieurs que de déchirements - je les rappelais - que de drames et de nuits sanglantes, que de luttes fratricides, que d'intolérances souvent partagées ! Cette histoire vous l'avez vous-même dans la mémoire, vos ancêtres l'ont vécue, elle vous a marqué peut-être sans que vous le sachiez. Nier les déchirements jusqu'à cet autre anniversaire dont on a parlé : le millénaire de Montpellier. C'est une magnifique évocation ! Mais trois cents ans depuis la Révocation de l'Edit de Nantes, l'un des actes les plus stupides, les plus intolérants, les plus cruels de l'histoire de la France ! Je célébrerai cette année la liberté en dénonçant cette révocation. On dira : "c'est bien tard, on ne va pas organiser le procès ". Il faut que l'on sache que cet acte a été déterminant pour la suite des choses, et combien des vôtres de l'époque en ont souffert pendant des siècles mais dans des conditions que beaucoup d'entre vous ont sans doute étudiées qui les ont passionnés et qui stupéfieraient le reste des Français qui n'ont pas connu, ni vécu cette histoire.\

Alors le deuxième thème que vous avez traité, monsieur le président, c'était celui, bien entendu des conséquences de l'entrée de l'Espagne, du Portugal dans la Communauté européenne. Les difficultés principales sont parvenues jusqu'à moi. N'oubliez pas que j'ai pu sur le -plan national ignorer les débats qui vous ont occupé et les annonces décidées qu'il fallait en découdre. Après tout, on m'a même demandé un referendum national. Pas seulement dans le Languedoc-Roussillon ce qui serait imprudent, mais un referendum national. J'aurais pu dire "mais pourquoi pas". Les affaires ne se traitent pas comme cela, ni par un simple refus, ni par une approbation béate. Il faut discuter, il faut essayer de tirer le meilleur d'une situation difficile. Mais je pense que si vous avez connu ces heures de doute, c'est sans doute parce que le Languedoc-Roussillon est engagé dans un processus très délicat de reconversion de son agriculture et de son industrie. Cette reconversion rencontre un élargissement qui survient juste au moment où, la transformation n'étant pas achevée, on peut se demander si votre région n'est pas comme cela en équilibre instable au milieu d'un gué entre la rive du XIX^{ème} et celle du XXI^{ème} siècle, d'où une tendance bien naturelle à ne retenir de l'élargissement que ses difficultés, dont on pense qu'elles vont se superposer à celles d'aujourd'hui, et à sous-estimer des opportunités dont une région comme celle-ci reste fort riche.\

Alors je voudrais vous parler un peu d'élargissement. Cela ne me sera pas épargné demain mais je n'ai pas à préserver je ne sais quel argument inédit. Voyez, j'ai un gros papier préparé par des gens très compétents mais je n'en ai pas toujours besoin. L'élargissement, il faut vous le dire et le répéter comme je l'ai déjà déclaré au Vigan, cet élargissement qui vous a tant choqué, mesdames et messieurs, je l'ai voulu. Je l'ai voulu à partir du moment où j'ai considéré que les garanties promises à Montpellier-même avaient été remplies.

- Je suis capable de dire non. Il m'est arrivé de le faire récemment à des partenaires estimés avec lesquels nous avons des relations très fortes, et même une alliance & il ne s'agit pas de rupture mais j'ai dit non lorsqu'il s'est agi de négociations commerciales mal préparées - je dirais oui si leur ordre du jour était mieux prévu. Je l'ai dit à propos de stratégies militaires qui me paraissaient se lancer un peu au hasard et pour des raisons qui ne concernaient pas la sécurité de la France.

- J'aurais pu dire non si les garanties n'avaient pas été obtenues. Le seul problème, c'est de savoir si elles sont sérieuses ou si elles ne le sont pas. Or, sans doute est-il un autre argument qui

m'est souvent cité : "De toute façon les contrats cela ne vaut pas grand chose. Nous sommes d'honnêtes gens et on les respectera mais les autres ils ne le sont pas".

- C'est un peu dur d'imaginer a priori qu'un traité international à dix participants et maintenant à douze peut être bafoué sans sanction, sans qu'il y ait des conséquences graves de déchirement de cette structure nouvelle. C'est aller un peu vite et puis même s'accorder - ce que je suis prêt à faire pour vous faire plaisir - que de ce côté des Pyrénées il y a de la moralité, de l'autre bien peu. Sur le -plan économique, ce qui est vrai c'est que la législation espagnole sur le -plan fiscal et sur le -plan social impose infiniment moins d'obligation aux producteurs et de ce fait, ils peuvent établir des prix de revient qui sont aujourd'hui imbattables et ont donc la possibilité d'écraser les prix français. Ah, c'est contre cela qu'il faut se prémunir et je dis c'est contre cela que nous sommes prémunis.\

Les raisons politiques dans le vrai sens du terme étaient éminentes, l'Espagne, le Portugal, deux dictatures, l'une de près d'un demi-siècle, l'autre de près de 40 ans et vient la naissance de démocraties abordées il faut le dire avec un très grand courage par les fondateurs de cette renaissance. Va-t-on les laisser au dehors, va-t-on encourager les mouvements d'opinion qui risqueraient de détruire simplement sur un coup d'humeur la reconquête si difficile, va-t-on prendre cette responsabilité ? C'est un premier argument.

- Le deuxième : va-t-on laisser ces deux pays chercher des perspectives ailleurs qu'avec l'Europe ? Est-ce qu'il faut que le Portugal se rattache à je ne sais quelle domination des Etats-Unis d'Amérique, faut-il qu'il retrouve inversé le sein brésilien, faut-il qu'il se dirige vers l'Afrique et faut-il que l'Espagne rompe tout ce que l'histoire et la géographie ont fait, la culture aussi, faut-il qu'elle ait désormais une vocation de tiers-mondiste ou bien faut-il que, refusant tous les accords qui lient la plupart des pays de l'Occident, elle s'isole dans une situation aventureuse à partir de laquelle on peut tout imaginer ? La raison politique exposée par les responsables actuels de l'Espagne, qui sont des gens de valeur, ceux du Portugal qui sont aussi des gens très responsables, c'était que ces deux vieilles nations sont parmi les plus vieilles du monde. La France est la plus ancienne de notre continent avec l'Angleterre et l'Espagne trouve son identité à peu près en 1492 - en même temps, je crois, que le mariage d'Isabelle et de Ferdinand - soit avec au moins deux ou trois siècles de retard sur nous, mais avec beaucoup d'avance sur les autres quand on songe à la naissance de l'Italie, de l'Allemagne et de tant d'autres : je veux parler naturellement des Pays-Bas, de la Belgique, c'est tout de même un ensemble qui compose aujourd'hui le Royaume-Uni. Ce sont des entités très anciennes, on se connaît depuis longtemps et vous qui vivez dans le Languedoc-Roussillon, vous avez évoqué ça d'une phrase, monsieur le président, mais vous vous en souvenez, il suffit de lire quelques ouvrages pour s'apercevoir que la transhumance était libre entre vos régions, spécialement entre celles de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, qui ne s'appelaient pas comme cela, et Barcelone ainsi que toute la région avoisinante et c'était le même pays. La même tentative a été faite pour créer des entités indépendantes tout autour de Barcelone et autour de Toulouse. Elles ont été brisées par de terribles circonstances historiques mais peut-on craindre aujourd'hui que cette unité soit destructrice de l'unité française ou de l'unité espagnole ? On est loin de cela. A condition d'être juste et de savoir qu'il y a une solidarité profonde entre le Nord et le Sud des Pyrénées.\

Ce sont des raisons politiques. Mais il y a les raisons économiques, mesdames et messieurs. Moi, je suis convaincu que la France peut être gagnante. Je le crois vraiment. Dès lors que nous aurons surmonté ces difficultés que j'évoquais : régime social, régime fiscal, qui créent automatiquement le désavantage des producteurs français dès lors qu'ils doivent supporter des charges plus lourdes et donc élever leur prix de revient. Voilà le problème. Il faut donc contenir l'Espagne puisque nous parlerons surtout de l'Espagne, il faut donc contenir les quantités, les qualités, les prix dans des limites toujours mesurables et permettant de préserver le pacte fondamental c'est-à-dire la loyale concurrence.

- C'est le contrat que nous avons signé au travers d'un certain nombre de dispositions techniques que je me permettrai de vous rappeler. S'agit-il de l'industrie ? Nous sommes pour l'instant dans une situation très désavantagée. Un accord a été signé en 1970. Je ne dirai pas par qui. Mais en 1970 on a signé un accord qui faisait que d'un côté les droits de douanes étaient de 4 % et de

1970 on a signé un accord qui faisait que d'un côté les droits de douanes étaient de 4 % et de l'autre de 17 %. On ne peut pas tenir bien longtemps. Vous devinez de quel côté se trouvait le désavantage. Eh bien maintenant, tout cela saute. Le passage est libre sur le -plan industriel. C'est vrai qu'il y a une concurrence particulière dans des industries en situation délicate, le textile, la sidérurgie, le cuir. C'est vrai, mais de toutes façons, cette concurrence existe. Il n'est pas nécessaire d'être dans le Marché commun pour se trouver confronté à cette réalité commerciale et industrielle. Voilà une réalité.\

Sur le -plan agricole, cernons les questions. J'ai d'abord voulu, avec les gouvernements que j'ai constitués, créer une sorte d'armature en France, des Offices, en particulier du vin, des fruits et des légumes. J'ai voulu créer un certain nombre de dispositions qui renforcent la situation de nos producteurs. Ensuite nous avons négocié directement avec l'Espagne et avec le Portugal, surtout avec l'Espagne puisque nous en parlons. Nous avons engagé une négociation globale avec la Commission de Bruxelles et avec nos neuf autres partenaires pour reprendre les observations de M. le président de la Région dont j'apprécie l'autorité et la compétence et qui traite toutes ces choses avec sérieux. Nous avons des relations d'amitié : elles n'ont jamais prévalu sur la rudesse du dialogue mais ça j'apprécie car c'est comme cela qu'il faut travailler. Vous n'êtes pas des élus pour faire plaisir, vous êtes des élus pour dire ce que vous pensez, ce que vous estimez nécessaire.

- Il faut savoir que, depuis 1957 jusqu'à il y a quelques semaines, aucune disposition n'avait jamais été adoptée. Enfin je ne dirai pas quelques semaines, c'est excessif. On va dire jusqu'en 1983 et 1984. Janvier 1983, c'était la pêche, octobre 1983 c'était les fruits et légumes, et ensuite c'était le vin. Il y a quand même quelque chose qui avait précédé en 1982, la première distillation du vin prise en compte par la Communauté européenne qui depuis 1957 n'avait jamais accepté aucune mesure pouvant protéger ces productions-là. En somme c'étaient les productions de ce qu'on pouvait appeler, d'un terme un peu grossier et assez inexact, l'Europe du Nord avec des productions céréalières et le lait et puis, d'une façon très imparfaite la viande. Quant au reste, les fruits, les légumes, le vin, l'horticulture, l'huile végétale : rien. Il a donc fallu attendre de 1957 à 1983. En 1983, il me semble que j'étais déjà quelque part. C'est donc un sujet que j'ai moi-même traité et sur lequel je prétends, avec le gouvernement de la France, avoir abouti.\

Je vais vous le dire, du côté des problèmes du vin, la distillation deviendra automatique en Espagne au-dessus d'une production de 23 millions d'hectaux. Elle devient automatique avec une indemnisation. L'Espagne n'a pas le droit pour elle, d'après le contrat, je le répète, s'il n'est pas respecté. Mais je ne veux pas non plus insulter ce pays, injurier l'avenir. L'Espagne est engagée comme nous et elle pourrait, s'il n'y avait pas le Marché commun, accroître sa production en la multipliant par deux ou par trois. Vous savez qu'au moment où nous avons signé, elle ne produisait pas - je risque de vous donner quelque chose d'approximatif mais enfin je ne vais pas sortir tous les papiers - la moitié de la production française. Italie, France, il n'y a pas une très grande différence, mais l'Espagne est très loin derrière. Elle avait une capacité de nous rattraper et de nous dépasser. Elle se l'est interdit à elle-même dans son désir d'adhérer à la Communauté `CEE`. Les quantités sont contingentées. C'est une sagesse car il vaudrait mieux éviter d'en arriver avec le vin à la situation que nous avons connue avec le lait.

- Que voulez-vous, il y a des milliers et des milliers de producteurs dans toute l'Europe, qui sont du milieu paysan. Moi j'en parle très librement, c'est mon origine comme celle de beaucoup d'entre vous j'imagine, donc personne n'y verra d'aspect péjoratif. J'ai rappelé que j'ai été élevé dans une exploitation agricole, que j'ai encore un de mes frères qui est à la tête d'une exploitation agricole. Nous sommes habitués à traiter de ces choses. C'était mon environnement. Mais la façon dont j'ai vu se développer ce débat et cette discussion m'a montré qu'il était absolument indispensable de prendre le taureau par les cornes.

- Nous avons, pour ce qui concerne le vin, établi des règles qui, si elles sont respectées et elles doivent être respectées, mettent nos producteurs à l'abri non pas de tout inconvénient mais de toute situation de concurrence déloyale étant donné que tout le reste sera à faire. Le reste c'est quoi : mais oui c'est l'effort, l'application, la connaissance, la capacité de transformer, de

transférer, de modifier une exploitation. Les gens en sont capables. C'est ce que j'ai vu avec ce Languedoc où j'ai commencé ma journée. Je le crois vraiment et c'est ce que l'on voit avec bien des coopératives vinicoles. La guerre avec l'Italie est en voie de trêve et même de paix durable. Nous venons de créer à Florence, où je me trouvais la semaine dernière avec le président du Conseil des ministres M. Craxi, une commission chargée de veiller sur tout ce qui se passera, sur le marché du vin et cette commission - c'est entendu, c'est fait, l'accord est conclu ! - sera composée de professionnels, des professionnels, pris parmi vous qui, avec les professionnels italiens, trancheront le problème en alertant les gouvernements, disant "ça va" ou "ça ne va pas", "c'est respecté ou ce n'est pas respecté". C'est quand même un acquit.\

Alors, je vous demande vraiment de reconnaître qu'il n'y a pas que des risques. Il y a, selon moi, d'immenses chances, car le marché espagnol s'ouvre aussi. J'ai rencontré la semaine dernière un des principaux dirigeants agricoles qui préparait la venue du roi d'Espagne le 8 juillet à Paris. Il me disait : "nous sommes angoissés par l'adhésion au Marché commun - quelqu'un qui l'a signé ! - "nous sommes angoissés, nous avons le sentiment que nous aurons de la peine à résister à l'afflux des produits".

- J'évoquais tout à l'heure le lait et je voulais vous dire, reprenant le fil de mon discours au point où je l'avais laissé en dehors de cette parenthèse, ce qui m'avait frappé c'est que ce milieu de producteurs agricoles, c'est un milieu qui se réclame - oui permettez-moi de le dire, ce n'est pas un propos politique dans le sens médiocre du terme - d'une certaine notion du libéralisme ! On doit pouvoir reproduire ce que l'on veut dire ! Parfait ! En effet, produisons tout ce que vous voulez. Mais on ne peut pas en même temps demander à une collectivité internationale ou nationale d'acheter automatiquement, et à l'avance, tout ce qui sera produit. C'est l'un ou c'est l'autre. On produit tout ce que l'on veut et on cherche à le vendre. Mais on ne peut pas produire tout ce que l'on veut et dire "vous me l'achetez obligatoirement". Eh bien pourtant, c'était le cas. C'est dire qu'on était économiquement libéraux quand il s'agissait de produire mais on était très dirigiste lorsqu'il s'agissait de vendre. A ce compte-là, on est assuré des deux côtés. Ça marche ou bien...

- Au point que l'Europe est arrivée à fabriquer, à produire 105 millions de tonnes de lait en n'en consommant que 85 millions. Que fait-on du reste ? Chaque année, que fait-on du reste ? On le passe là-bas, sous forme de poudre à l'autre bout de l'Afrique. Oui...Oui, et ils n'aiment pas ça. Ils ne sont pas très friands d'alimentation animale. Ils sont pour tout ce qui est végétal. Et puis, c'est difficile à transporter. Ça se protège mal, et puis, ça coûte cher en transformations industrielles, et puis il faut stocker et le stockage coûte cher. Pouvaient-on continuer d'acheter une production sans limite en payant tout ce que l'on produisait et en faisant payer par les autres la différence ? 20 millions de tonnes qui n'ont pas de consommation ou qui ne sont pas exportées. Eh bien ! Je ne voudrai pas que ça recommence pour le vin !\

Et les dispositions que nous avons prises permettront sans aucun doute, grâce à la distillation, d'évacuer toute une partie de notre production en excédent, mais ne devrait pas permettre d'arriver à cette situation que je qualifierai d'absurde. Et dans lequel il est quand même trop commode d'avoir le verbe haut pour dire "moi, je veux ma liberté, je fais ce que je veux, j'ai toujours été élevé comme ça, je produis à mesure" et de dire par derrière "voilà, mais bien entendu, l'Etat va m'acheter, ou bien la Communauté `CEE` va m'acheter le surplus, l'excédent, me le payer". Non, c'est l'un ou c'est l'autre. Mais si cela avait été l'autre, c'est-à-dire que s'il n'y avait pas eu cette garantie d'achat par la Communauté européenne, les prix auraient été libres. Qu'est-ce que seraient devenus les prix des producteurs laitiers ? Que deviendraient les prix des producteurs de vin ? Ils se seraient effondrés avec une telle rapidité que rien en France n'aurait résisté, face aux usines à lait de Hollande ou de Grande-Bretagne dont le bétail est nourri exclusivement avec des produits d'alimentation venus sans taxe des Etats-Unis d'Amérique, à la suite de l'accord accepté par la France dans les années 1960 au cours d'une réunion du GATT où nous avons accepté nous, les pays d'Europe, que toutes les productions américaines viennent sans taxe. Et comme elles sont produites à bas marché, elles sont aussitôt prises, achetées par des industrie qui n'ont rien d'agricole - c'est ce qu'on appelle l'agriculture hors sol, des industriels

de l'agriculture qui pourraient s'installer place de la Concorde ce serait une entreprise agricole ! - et qui viennent faire concurrence à nos producteurs Bretons ou Picards, de telle sorte que le lait venu du village voisin d'Amiens ou de Rennes coûtait un tiers plus cher que celui qui venait d'Amsterdam.

- Les résultats de cette politique, croyez-vous que c'est acceptable aussi pour le vin ? C'est quand même normal d'organiser ce marché. Et comme vous avez là un personnel humain tout à fait remarquable, doté d'une tradition qui va chaque jour s'améliorant avec des négociants et aussi des propriétaires exploitants qui, désormais, ont franchi la barre, qui ont une vue du monde, qui savent qu'il faut aller à l'extérieur - ces jeunes gens qui étaient là vont en témoigner sans doute à leur retour et on multiplie les exemples qui montrent que le Languedoc désormais regarde à l'extérieur - eh bien ! croyez-moi, ce n'est pas un risque c'est une chance.\

Bon, je ne vais pas maintenant vous parler trop longtemps. Ce que je voulais vous dire, c'est que sur le -plan industriel, quand on s'inquiète de l'effondrement des industries traditionnelles - et c'est vrai qu'il y a effondrement de l'industrie lourde, c'est vrai qu'il y a eu effondrement, menace d'effondrement total du textile s'il n'y avait pas eu le plan Dreyfus en 1980 - 1982, total, c'était fini - c'est que, tout simplement, ces industries traditionnelles n'ont pas été adaptées, pas plus que le ver à soie et l'industrie de l'époque dans cette région n'avaient pas été préparés à supporter la concurrence des soies artificielles.

- Bien ! Comment voulez-vous prétendre maintenir l'emploi artificiellement lorsque les dirigeants, les responsables de ces entreprises, comme cela a été le cas pour l'acier, en Lorraine - avec un accord entre l'Etat et le privé - disent : "moi, je garde la transformation de l'acier, c'est ce qui rapporte et je laisse à l'Etat la production de l'acier, c'est ce qui coûte". Et le jour où la faillite arrive on se retourne, on dit "il faut de l'argent". On a dépensé quelques 100, plus de 100 milliards de francs pour rien, jeté dans le puits sans fond de la sidérurgie. Il fallait faire quelque chose. C'est ce que nous avons fait, non pas détruire la sidérurgie mais l'adapter à ses besoins, fabriquer ce que l'on demande, ce que les gens achètent et pas ce qui nous plaît. Il fallait transformer l'instrument et lorsque j'étais à Alès, tout à l'heure, j'ai entendu le maire d'Alès `Gilbert Millet` s'exprimer et il avait parfaitement compris cela et il a parfaitement expliqué, dans son discours, que s'il avait des positions différentes de celles du gouvernement - il a bien le droit de le dire - s'il pensait qu'on pouvait s'attaquer davantage à la reconversion et au maintien sur place des entreprises traditionnelles en modifiant l'intérieur, il était le premier à proclamer qu'il avait l'esprit ouvert sur la nécessité de la mutation technologique. Cela n'a pas été fait quand il le fallait. Eh bien, il faut se préparer maintenant à des implantations nouvelles, si les implantations anciennes ne résistent plus, ou bien à la transformation intime des structures anciennes. Bref, il faut moderniser.\

Mesdames et messieurs, si on se refuse à moderniser, moi je ne prendrai pas la responsabilité d'entretenir à perte constante toute une série d'entreprises et d'industries qui ruineront le pays, puisqu'il faudra s'adresser aux contribuables pour payer la différence alors que ces sommes qui sont considérables devraient être naturellement affectées à des investissements qui permettront de créer des richesses nouvelles. Et si l'inflation baisse comme nous le faisons alors on pourra voir les entreprises recruter. C'est comme cela que l'on gagnera, ce n'est pas autrement.

- L'inflation il faut la battre : elle était de 14 % quand j'ai pris cette charge, elle est environ de 6 % en régime de croisière aujourd'hui, elle devrait tomber à 5 cette année et descendre plus bas l'année suivante. Très bien, on commence à être dans la compétition. L'Allemagne qui est notre principal client et notre principal fournisseur, fait un peu plus de 2 % et tant que l'on fera ce chiffre notre monnaie ne pourra pas résister. Nous ne vendrons pas nos produits si ce n'est certains produits tels que le cognac, le parfum, la mode, tout à fait remarquables, capables grâce à leur qualité de supporter la différence de prix. Mais ce n'est pas vrai pour beaucoup des productions qui n'en sont pas moins de productions très intéressantes. Alors je vous demande de bien vouloir réfléchir à cela : il faut que la qualité de ce que nous produisons puisse également supporter la concurrence des prix et s'il y a une inflation possible, nos prix interdiront que nous vendions. Si on ne vend pas on cessera de produire, à moins que l'Etat ne se substitue comme on semble le suggérer.

semble le suggérer.

- Non, il faut que tous nos moyens aillent vers la création de richesses : ces créations de richesses développeront les entreprises et vous verrez d'un seul coup le courant s'inverser et l'emploi reflourir. Mais ce ne sera que la conséquence d'une action. Cela ne peut pas en être le début. Et c'est là que se situe peut-être le malentendu car moi je ne céderai pas sur ce que je crois être l'intérêt du pays et, je le dis très haut, sur ce qui me paraît être l'intérêt des travailleurs. Et je récusé totalement l'accusation selon laquelle les travailleurs auraient été une fois de plus oubliés comme ils l'ont été, il faut le dire, depuis le début de la première révolution industrielle. Je récusé totalement cette accusation, et je dis que le service à rendre à ceux qui travaillent, auxquels nous devons tant, c'est de leur faire regarder en face les réalités qui les attendent et de ne pas les tromper en les engageant dans des entreprises qui fatalement consumeront leur ruine.\

Voilà, mesdames et messieurs, toute une série de données qui ne nous ont pas éloignés de la région en question. Vous avez parlé de "technopôle" à Montpellier, ce sera une "technopôle", comme l'on dit, si vous avez là des entreprises capables de supporter la concurrence avec les entreprises de Hong Kong, de Singapour, de Californie, de l'Allemagne et les autres. La notion de technopôle vous oblige à une formidable avancée dans la qualité de votre technologie. Quand on voit Crouzet par exemple, il y a là un certain nombre de productions très sophistiquées qui sont en avance quelques fois de dix ans sur les productions les plus audacieuses que l'on puisse trouver dans le monde. Ils ont une clientèle dont on imagine la force. Vous avez ici IBM, n'est-ce pas, à Montpellier ? Eh bien, IBM, j'ai rencontré le directeur de Languedoc-Roussillon, il est preneur. C'est tout à fait remarquable, il faut absolument aller dans ce sens.

- C'est vrai aussi du monde agricole. Vous ne ferez rien sans pari sur la qualité et dans ce domaine alors là je vois se dessiner une nouvelle génération d'agriculteurs. Ce ne sont pas forcément les plus jeunes, il y a aussi des gens de 40 ans, 50 ans - ils ne sont pas éliminés du circuit - ils peuvent avoir le bénéfice de l'expérience des plus anciens. On vieillit mais l'intelligence, elle, reste. Enfin, vous allez dire que j'essaie de défendre les gens du troisième âge auquel j'appartiens, mais non il n'y a pas de raison qu'ils soient considérés comme "out" c'est-à-dire - car je déteste le français - "dehors, va-t-en, rentre chez toi, tu es bon pour la mort, prépare-toi, fiche-nous la paix". Non, il y a dans toutes les générations du monde agricole des gens parfaitement capables de comprendre que la bataille sera le résultat du pari sur la qualité.

- Bon très bien, je passe rapidement et je sais que déjà dans vos départements apparaissent des crus. Je vous épargnerai des étiquettes barbares qui vous sont chères, des initiales qui interviennent partout à la place des mots bien vivants et bien pleins de la langue française. Vous avez des qualités qui sont parfaitement capables demain de paraître plus flatteuses au palais des Californiens que leur propre production.\

Puis vous avez l'épargne régionale et les moyens. Vous avez émis un emprunt monsieur le président. C'était drôlement audacieux. Vous avez financé des travaux d'intérêt régional, lancé des intérêts, bonifié les intérêts, bonifié des prêts que la région ferait à des entreprises pour financer des programmes d'investissements privés, pour créer et pour maintenir des emplois.

- On revient toujours au même. J'ai cru comprendre que les responsables patronaux, syndicaux, les élus, responsables de toutes sortes étaient d'accord pour s'entendre ainsi. C'est une bonne explication que l'unité sur le terrain. On en a bien besoin.

- Les antagonismes traditionnels moi je ne les rejette pas. Je ne suis pas de ceux qui disent : "il n'y a pas d'antagonisme", en particulier pas d'antagonismes professionnels, d'antagonismes de classe sociale. Malheureusement cela existe. Bien entendu il serait urgent d'y mettre un terme. Nous n'y mettrons pas un terme sans la justice, sans la justice sociale et donc sans des réformes d'une très grande ampleur, ce à quoi nous nous efforçons. C'est plus ou moins bien accueilli mais c'est comme cela. On ne peut pas créer une richesse nouvelle et ne pas se préoccuper une redistribution juste du profit national entre les différentes couches sociales. Mais là vous avez rencontré une unité. Indiscutablement quand on est uni cela aide et cette unité mérite d'être saluée. D'ailleurs le gouvernement a donné son accord à ce projet.\

Voilà, je ne reviendrai pas sur la décentralisation, cela durerait trop longtemps. J'ai remarqué simplement une chose qui est suffisante pour ma satisfaction. C'était très dur de faire adopter la

décentralisation au Parlement. Les arguments qui étaient opposés étaient parfois impressionnants. La passion et la sincérité de ceux qui s'y sont opposés me déchiraient le coeur. Savez-vous ce qui se passe aujourd'hui ? Ils me disent que nous n'en avons pas fait assez. Alors, je veux bien. Je ne m'attaque à personne. Un peu de logique mesdames et messieurs. La décentralisation c'est en effet la réforme de structures la plus importante que la France ait connue depuis Napoléon Bonaparte. C'est la plus importante réforme.

- C'est la plus importante réforme de structures à condition, vous l'avez dit, que cela aille à son terme. Vous n'êtes pas tombé dans le défaut de quelques autres - parce que vous étiez informés - qui répandent le bruit que l'Etat aurait manqué à ses devoirs en réduisant, profitant de la décentralisation, les sommes qui étaient auparavant transférées aux collectivités locales, régions et départements. Ce n'est pas exact : au centime près, tout a été transféré par l'Etat et cela a été constaté par la Commission nationale créée à cet effet, laquelle Commission nationale a voté à l'unanimité l'approbation de ces transferts au centime près. Or cette commission est composée d'une majorité d'élus et la majorité de ces élus sont de l'opposition. Ils ont eu l'honnêteté - d'ailleurs il n'y avait pas lieu d'en douter - de constater que les transferts s'étaient fait honnêtement.

- Il reste encore des difficultés pour les communes, car les communes n'étaient pas considérées comme les premières bénéficiaires de ce partage et devant ce que l'on appelle la dotation globale d'équipement, puisque la répartition était beaucoup plus générale sur toutes les communes, les subventions ne venaient pas favoriser ceci ou cela, certaines d'entre elles se sont trouvées en difficulté. Voilà un problème particulier, mais il est évident que l'on ne peut pas ajouter aux transferts réalisés par l'Etat et qui sont honnêtes, de nouvelles dépenses budgétaires parce que notre budget national a des limites. Mais enfin les difficultés de certaines communes sont réelles et le ministre de l'intérieur ne manque jamais de les étudier quand on l'en saisit. Voilà une masse de questions qui nous sont posées qui touchent à des problèmes très importants mais spécifiques.\

J'ai reçu à cet égard un long rapport, une longue lettre de M. le président de région qui m'écoute en sachant très bien de quoi nous parlons et qui demande comment je vais lui répondre. C'est vrai que vous m'avez bien servi, monsieur le président ! J'entendais tout à l'heure à la mairie de Montpellier une impressionnante série de projets de M. le maire de Montpellier. J'ai trouvé cela très beau et je l'ai même félicité mais je me disais : "qui va payer ?". Je lui ai posé la question et il m'a répondu : "ce n'est pas aussi cher que cela". C'est lui qui a raison. Demander à l'Etat n'est vraiment pas excessif. Naturellement on ne peut pas tout faire ensemble et cette volonté de créer me plait, plutôt que le contraire.

- Monsieur le président, là la liste est impressionnante. Sur les réserves régionales, vous ne pouvez pas tout faire. Il faut que l'on fasse les choses ensemble. Pendant ce temps là on est obligé forcément d'étaler. On voudrait bien savoir au bout de combien de temps. Si c'est étaler comme on dit aux calandes grecques, tout le monde sait que les calandes grecques n'existent pas et qu'il n'y a donc aucune chance d'arriver au bout du processus ! Il faut donc étudier. Mais je crois que vous êtes en relation utile avec les ministères intéressés. Si vous voulez une sorte de déclaration officielle du Président de la République vous allez l'avoir.\

Les infrastructures : vous m'avez parlé des travaux préliminaires mais je voudrais quand même dire un mot sur les programmes intégrés méditerranéens. Permettez-moi de vous dire que si les programmes intégrés européens ont ressuscité, la France n'est pas pour rien. Pour être tout à fait strict, c'est parti d'une revendication grecque qui n'a donné son accord à l'élargissement que si la Communauté `CEE` abordait carrément le financement des programmes intégrés méditerranéens. J'ai vu "l'ouverture" comme l'on dit dans un match de rugby et, bien entendu, la France a trouvé la cause grecque extrêmement sympathique. Et l'Italie n'a pas mis longtemps à comprendre, de telle sorte que nos trois pays ont réalisé un front - les avants sont descendus - et ont fini par marquer un essai, c'est-à-dire que les programmes méditerranéens qui étaient comme une sorte de promesse très intéressante, mais qui n'étaient jamais financés, pourraient l'être. Mais sur quel programme ? Maintenant, il s'agit de savoir défendre, dans le -cadre de ces

programmes intégrés méditerranéens, la part de la Grèce qui est la plus importante mais également et c'est juste, la part de l'Italie et la part de la France. Il s'agit de rétablir les équilibres et à l'intérieur de ces financements rétablir les programmes qui devraient être prioritaires. Qui va être aidé par l'Europe ? Naturellement la France et elle sera toute prête à assurer le relai. Donc ce que je veux vous dire c'est que les programmes intégrés méditerranéens sont redevenus d'actualité. Le financement de ces programmes va être réalisé, l'engagement a été pris lors de la dernière négociation de Bruxelles et je suis convaincu que j'aurai l'occasion d'en parler vendredi prochain, puisque vendredi prochain je serai à Milan pour négocier d'autres dispositions.\

Alors j'en arrive à vos infrastructures. Les travaux préliminaires de l'autoroute Arles - Nîmes, sont inscrits au IXème Plan & j'ai l'assurance - elle m'a été donnée - qu'ils commenceront l'an prochain. Ces grandes liaisons que nous célébrions tout à l'heure, l'Italie à l'Espagne en passant par la France, cette amélioration sera acquise. Les travaux commenceront l'an prochain. Depuis l'an dernier vous savez que les collectivités locales peuvent présenter, en vue d'un remboursement du fonds européen de développement régional - vous en avez dit un mot - les investissements qu'elles engagent. Il devrait y avoir une priorité en faveur des régions concernées par l'élargissement, c'est le cas de la vôtre et c'est pour cela que l'on peut envisager pour votre région un retour de crédits. Ce retour de crédit n'est pas considérable, vous l'avez noté mais vous avez dit : "on le prendra quand même" le contraire m'aurait étonné car c'est environ 40 millions de francs. Donc, cela fait l'objet d'un avenant au contrat de Plan. Cela devrait permettre de financer ce que j'ai énuméré : naturellement ce qui ne sera pas cité ne sera pas financé.

Enumérer, c'est toujours très dangereux car il y en a toujours plus qui ne reçoivent pas. Mais voici la liste : construction du pont de Baucaire, engagement de déviation de Prades, de Boucoiran et la rocade nord de Carcassonne, ainsi que l'accélération et la modernisation de la route nationale 88 en Lozère.\

Vous m'avez parlé de la façade maritime, du développement des équipements portuaires. Je vous rappelle que le gouvernement a donné son accord pour la création à Sète de magasins francs et qu'il convient maintenant, avec les diverses parties prenantes sur port, d'entamer la concertation pour que les intérêts des uns et des autres soient pris en compte. Je crois que c'est quand même une réelle facilité offerte à Sète pour développer son activité de même que des équipements importants sont prévus à Port la Nouvelle. Bref, il n'y aura pas que Sète à disposer de magasins francs. Dans le programme qui m'est fourni, on m'a signalé encore trois autres points mais je cite Port La Nouvelle parce qu'au moins c'est sûr, c'est acquis.

- L'aménagement de la basse vallée de l'Aude pour renforcer sa vocation agricole et touristique : c'est un programme qui, en toute urgence, doit être inclus dans ces fameux programmes intégrés. Cela fait partie du projet que nous avons retenu.

- Le Canal du Midi, bon c'est un beau chemin pour que les Français et les Françaises découvrent leur pays à petite vitesse. Cela fait connaître aussi les villages, les paysages méridionaux. Et vos projets d'aménagements `élargissement` méritent beaucoup d'encouragements.\

Vous avez parlé du dossier industriel et je m'arrêterais seulement un instant sur ce qui touche à l'usine actuelle de retraitement de Marcoule. Je suis absolument décidé à défendre la cause de Marcoule mais ce qui n'est pas acquis, c'est la délibération collective de la Communauté pour savoir si c'est la France qui disposera de cette implantation. Je ne veux pas me trouver dans la situation du synchrotron à Strasbourg ou à Grenoble : il a fallu que je supporte le choc quand je suis allé à Strasbourg. Je dois dire que synchrotron, moi, je n'étais pas du tout dans ce circuit-là. Mais enfin, c'est toujours pareil, je le répète : le responsable c'est moi et je l'accepte en souriant. Je suis là pour ça. Mais je ne voudrais pas que cela recommence. Donc, si c'est en France, ce sera Marcoule. La négociation est là et on ne sait jamais avant une négociation comment cela va se terminer.\

Vous avez d'autre part un projet sur lequel je m'engagerai moins tout en ayant le désir : c'est cette grande unité de transformation de soja, de tournesol et de colza. Je l'ai évoqué tout à l'heure, c'est la question de l'alimentation du bétail, venue des Etats-Unis d'Amérique : il est urgent que la France se dote des cultures qui lui permettraient de nourrir ses animaux.

Elle a, en tout cas, le colza et le tournesol. Elle peut augmenter cette production et elle peut

- Elle a, en tout cas, le colza et le tournesol. Elle peut systématiser cette production et elle peut avoir le soja. Alors, aménageons nos terres et que les agriculteurs s'y mettent. Beaucoup s'y mettent, je l'ai constaté en particulier dans la région de Vendée. C'est tout à fait remarquable. Seulement voilà, si c'est fait où implantera-t-on les unités de transformation ? Auprès de quelle ville, dans quelle région ? C'est là l'histoire de la poule et de l'oeuf : faut-il d'abord installer l'unité c'est-à-dire l'entreprise, avant d'avoir le colza ? On dit à l'entreprise : le colza poussera très bien. Mais bien entendu cela vaudrait mieux que le colza ayant poussé, il n'y ait personne pour le transformer. Enfin, il faut traiter cette affaire-là et il y a dix régions qui sont candidates. L'arbitrage n'ayant pas été fait, moi je ne veux pas prendre l'engagement imprudent de dire que ce sera chez vous. On m'a parlé de la région de Sète : je n'en sais rien mais je vous ai écouté, cela prendra rang. J'ai le sentiment que vous êtes aujourd'hui, après les études qui ont été faites et qui m'ont été communiquées, parmi les toutes premières à pouvoir y aspirer. Je ne prendrai pas l'engagement ferme sauf celui de m'y intéresser personnellement de près, d'en parler à nouveau au Président Capdeville. Quant à vous dire c'est fait, je ne vous dirai pas c'est fait.

- Revenons sur l'Aude et à sa haute vallée où ont commencé les vieilles industries du cuir, du bois, du textile : reconversion tout à fait difficile. Il faut mobiliser des moyens financiers, des moyens humains : ça c'est un sujet qui m'intéresse et le gouvernement va agir dans ce sens. L'éducation, la culture, l'audio-visuel c'est un sujet dont vous m'avez beaucoup parlé. Vous avez une richesse très grande, une richesse archéologique en particulier Tautavel, le village préhistorique de Cambos dans l'Hérault, la cité de Carcassonne, la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignons, les restes d'Aigues-Mortes, voilà un patrimoine dont vous êtes fiers et que vous entretenez fort bien. Il faut que l'on vous aide. Seulement, voilà. Vous auriez pu vous contenter de vivre du passé avec tout cela : c'est ce que vous ne faites pas et donc je suis un Président très content d'être avec vous et qui serait plus content si vous étiez tous là. Parce qu'après tout ce serait l'occasion de parler à fond de toutes ces choses, cela ne sert à rien d'être absent.

L'invention, les échanges, la découverte, l'art, le théâtre particulièrement vivant, la musique qui n'est pas en reste, la mise en place du Festival de Radio France, la construction d'une salle Zénith à Montpellier, cela fait partie des projets que vous avez raison de retenir, on vous aidera. L'art plastique, Montpellier, futur musée de sculptures en plein air, Nîmes, le projet de médiathèque qui est déjà confié à un grand architecte, l'ouverture aux technologies nouvelles, le centre inter-régional de création audio-visuelle, de futurs réseaux câblés dont nous avons parlé à la mairie - et là aussi c'était prendre déjà barre sur l'avenir avant beaucoup d'autres cités qui bientôt les disputeront - la mise en place du fonds régional de création audio-visuelle, bref tout cela montre un surgissement d'initiatives qu'il convient d'encourager.

En ce qui concerne maintenant les programmes - on parle de langue occitane - je suis intervenu souvent pour que, du côté de la Bretagne, les dispositions que j'avais prises soient respectées. Elles le sont difficilement, je dois le dire, là-bas, parce qu'on a constaté qu'après avoir consacré pas mal de temps, l'écoute était extrêmement faible. D'autre part, il est très difficile de doter un certain nombre d'étudiants de diplômes dans une langue, et dans une seule langue, parce qu'il n'y a pas d'emploi ou bien alors ils ne peuvent pas avoir de mutation. Toute la vie va pas se passer au premier poste. Mais, ensuite, il n'y a pas de possibilité d'enseigner une langue particulière si l'on va de l'autre côté de la France. Bref, une limitation de carrière qui fait que nous avons décidé de jumeler des certificats de lettres avec l'enseignement d'une langue. S'il faut faire mieux, on essaiera de faire mieux.

- En tout cas, vous avez ici tout de même des gens qui se battent pour la préservation de leur langue. Moi, J'y suis très sensible. Une langue qui vit, c'est une structure du cerveau, c'est une façon de comprendre et de saisir, c'est une disposition de civilisation. Vous avez ici un Institut d'études occitanes, un Centre international de documentation occitane, le Centre international d'études cathares, cela fait partie des grandes heures de notre Histoire et j'entends personnellement que tout cela soit protégé. On me dit que la chaîne régionale de télévision FR 3 diffuse déjà cinq heures par semaine de langue occitane. D'un certain point de vue, l'élargissement sera utile à cette diffusion, parce que l'on retrouve les mêmes éléments de langage d'un côté et de l'autre des Pyrénées. Mais enfin, puisque j'ai parlé de télévision, je sais et

je signale qu'on m'a indiqué qu'il y avait des difficultés de réception, peut-être pour un dixième de la population du Languedoc : je dirai au gouvernement que c'est une situation inadmissible, il faudra y remédier.\

Cela dit, mesdames et messieurs, qu'est-ce que je viens de faire depuis... disons, les dernières minutes de cet exposé ? J'ai fait ce que je n'aurais pas dû faire, j'ai fait ce qu'on me reproche ici ou là dans la presse : j'ai parlé des choses qui ne sont pas de mon ressort !

- D'un côté, j'aperçois beaucoup de Français qui disent : "Mais le Président de la République, il ne devrait pas s'occuper de tout, il a un gouvernement, il ne faut quand même pas être envahissant" et, je vais vous faire une confidence : je l'ai beaucoup dit moi-même et je continue de penser qu'il devrait y avoir une meilleure répartition de pouvoir dans nos institutions. Je n'ai pas changé d'avis ! En plus, j'en ai l'expérience. Mais voilà ce dont j'ai hérité : j'ai "ramassé" - pour employer une expression très commune qui n'est pas vulgaire - "tout le paquet". Les usages et les textes s'étant réunis, oui, j'ai recueilli le 21 mai 1981, puisque c'est à cette date-là que j'ai pris mes fonctions, tous les pouvoirs qui avaient été accumulés depuis 1958 et surtout depuis 1962. C'est comme ça et c'est une situation très délicate que la mienne. D'une part, parce que vous, en tant que Républicains sourcilleux, vous dites : "Mais ce n'est pas le rôle du Président de la République" et moi je vous dis : "Vous avez raison" ! Mais aussitôt après, dans le discours suivant, vous me dites : "Mais alors, répondez-nous" ! Comment ? Il faut que je réponde sur ce dont je ne suis pas responsable et pourtant je viens de le faire. Je viens de le faire parce que je suis là et que c'est l'occasion de parler.\

Pour chacune des initiatives que je vous ai signalées, j'ai questionné le gouvernement. J'ai pris la précaution de lui demander son avis. Ce n'est pas le gouvernement qui décide à ma place, croyez-le : mais, chaque fois qu'il s'agit de sa responsabilité, je veille à ce qu'elle soit préservée et il faut que la République prenne cette direction-là. Il faut que le Président, qui a de réels pouvoirs - et on doit savoir que ces pouvoirs, mesdames et messieurs, j'entends bien en user tant que le mandat que m'a confié le peuple ne sera pas arrivé à son terme pleinement - les exerce, mais ceux qui appartiennent au gouvernement ou au parlement et, fait nouveau, aux collectivités locales, doivent être respectés. Cela mériterait, en tout cas, de parler une heure de trop, par rapport à l'organisation de la journée £ mais je vous éviterai de dîner un peu tard et cela m'évitera d'avoir à discuter sur des sujets bien délicats et, de ce point de vue, je serais ravi que le gouvernement supporte votre ire à ma place. Cela éviterait au pays une grande confusion. Mais voilà : c'est ce que vous venez de faire. Je ne dirai pas que vous avez eu tort, j'ai essayé de vous répondre, j'ai pris mes responsabilités, il faut que, peu à peu, les pouvoirs du président s'exercent dans le -cadre de ses fonctions, que tout ce qui est de l'ordre gouvernemental, c'est-à-dire la plupart de ce que nous venons de dire une fois sortis de la négociation internationale, soit traité par ceux qui en ont la charge. Ils le font et, permettez cette opinion personnelle, ils le font bien. Le gouvernement travaille et il travaille bien et on lui rendra justice un jour, mais enfin il vaudrait mieux que ce soit plus tôt que plus tard. C'est une réflexion purement personnelle, réflexion entre le micro et moi.\

Mais si l'on a une conscience claire des devoirs de chacun, on servira la démocratie. On servira votre région. C'est une belle et grande région : elle n'est pas figée, elle n'est pas fermée, elle veut vivre. Je le sens. Vous m'avez transmis votre conviction, elle m'anime. Je sens qu'il y a des femmes et des hommes non seulement capables mais qui "en veulent", qui croient et qui aiment, qui connaissent suffisamment l'administration, la gestion, pour mener à bien leur action sans se perdre dans le rêve. Eh bien ! avec tous ces atouts, vous devez gagner.

- Revenons, pour finir, à votre région et à la Méditerranée - car elle ne devrait pas être absente de nos travaux - par une citation que j'ai sélectionnée parce qu'elle me paraissait très belle. Elle est de Fernand Braudel qui est vraiment un grand découvreur, un grand écrivain, un des fondateurs de l'Histoire moderne. Il a écrit : "La Méditerranée, avec son vide créateur, la liberté étonnante de ses routes d'eau, avec ses terres diverses et semblables, ses villes issues du mouvement, ses humanités complémentaires, ses hostilités congénitales, c'est une oeuvre reprise sans cesse par les hommes". On le dit de la mer, disons-le de la terre, c'est une oeuvre reprise sans cesse par

les hommes : vous n'avez pas abandonné, merci.\